

**ALERTES
MOBILISATIONS
PETITES et GRANDES
VICTOIRES**
pour les **ELEVES**
et **FAMILLES**
sans **PAPIERS** du 92
avec **RESF 2010/2011**

Septembre **MONTRouGE** Fête
des familles régularisées

Octobre **COLOMBES** Hany Me-
niem, père d'un enfant scolarisé,
arrêté puis LIBERE

Novembre **ASNIERES** annonce
du retour de Mohamed **Haddaoui**
expulsé depuis novembre 2007

Décembre **Châtenay - Malabry**
HK en concert à l'école Centrale
soutient RESF
ASTI Colombes réunion Jeunes
majeurs scolarisés

Janvier **CHATILLON** Abdel Ba-
roun, père d'une fille scolarisée,
placé en rétention au CRA de
Palaiseau. LIBERE au TA, famille
REGULARISEE

Février **ANTONY** RESF plante
ses tentes sur les marches de la
sous préfecture pour dénoncer
les conditions d'accueil des
étrangers

Mars **BAGNEUX** Projection d'Il-
légal et conférences sur l'immi-
gration.
ISSY les MOULINEAUX ASTI :
édition d'une plaquette « Jeunes
sans papiers »

Avril **CLICHY** Rétention et LI-
BERATION de Tserenbaljir
Myagmarsuren, mère mongole
de 2 enfants

Mai Katchina, jeune haïtienne
retenue 4 jours par la PAF à Orly
en 2010, témoigne au tribunal
contre l'enfermement des enfants
étrangers.

MEUDON Amine Dhan, père de
2 enfants placé en rétention au
CRA de Plaisir. Parents mobili-
sés, Amine LIBERE

*Jeunesse sans papiers
Jeunesse volée
La loi doit changer*



MAI 2011

La préfecture des Hauts de Seine se présentait en février 2010 comme celle « où l'accueil des étrangers était le mieux assuré, » chiffres à l'appui. Nous n'avons pas de chiffres, mais des faits, qui montrent la persistance de la traque des étrangers dans les transports et sur les lieux de travail, les arrestations y compris en préfecture, les OQTF infligées aux familles au mépris de toute humanité, et les conditions toujours sordides d'attente et d'accueil des étrangers aux portes des préfectu-



res. Nous avons des histoires qui disent que la jeunesse des lycées, les parents des écoles, les enseignants, les citoyens, les élus, indignés de ce qu'ils apprennent, continuent à se mobiliser, agissent pour obtenir libérations et régularisations.

Cette solidarité est un démenti cinglant qui témoigne de la vanité du discours de Claude Guéant, envoyé spécial de Sarkozy qui se livre à la danse du ventre devant Marine Le Pen pour tenter de récupérer des électeurs. Sarkozy, C. Puant et compagnie spéculent sur la vulgarité et la lâcheté. Les réactions de solidarité des élèves, des enseignants, des habitants de quartiers sont au contraire le témoignage éclatant que tout n'est pas aussi pourri que le rêvent les parvenus qui gouvernent.

Le Conseil d'administration du lycée * déclare prendre ses élèves sans papiers sous sa protection, celle des personnels de l'établissement et celle de ses élèves.**

Il invite les élèves concernés à se faire connaître dans les meilleurs délais afin d'étudier avec eux et leurs parents les mesures concrètes à mettre en place pour leur protection d'abord, pour leur régularisation ensuite.

Vœu proposé aux conseils d'administration des lycées franciliens, voté dans 18 établissements du 92

LYCEENS SANS PAPIERS LA CAMPAGNE DANS LES HAUTS DE SEINE

15 décembre 2010

La neige et le froid glacial n'ont pas empêché les élèves des lycées E-J Marey de Boulogne Billancourt, Jean Jaurès de Châtenay-Malabry et Florian de Sceaux de se rassembler devant les sous-préfectures d'Antony et Boulogne Billancourt pour demander la régularisation de dix de leurs camarades sans papiers. On se réchauffe sur le trottoir, on chante, on prend la parole : à Boulogne une délégation dont fait partie une jeune sans papiers est reçue.

- **mars 2011 Bernice régularisée !**
- **mai 2011 Gaëlle et Aurore : régularisées !**

6 avril 2011

Un **parrainage pas ordinaire** à Nanterre. Venus de 8 lycées du 92, quinze élèves sans papiers ont parrainé devant leurs camarades le nouveau préfet des Hauts de Seine : André Pierre Peyvel. Sous la conduite d'Oups le clown, ils ont indiqué à la silhouette grandeur nature du préfet les bonnes pratiques à respecter et lui ont fait remettre le kit complet pour la régularisation des jeunes scolarisés.

18 établissements scolaires ont voté un vœu de protection des élèves sans papiers

Asnières Lycées Renoir, de Prony, EREA Martin Luther King

Bagneux L.P. Léonard de Vinci

Bois Colombes L.P. Daniel Balavoine

Boulogne Billancourt

Lycées Jules-Etienne Marey et Jacques Prévert

Châtenay-Malabry L. Jean Jaurès

Clichy L. Newton. Colombes L. Valmy

Gennevilliers L. Galilée Montrouge L. Jean Monnet

Nanterre L. Joliot-Curie

Rueil-Malmaison L. Richelieu

Sèvres L. JP Vernant Sceaux L. Florian

Vanves L. Michelet

Villeneuve la Garenne L. Pétier

Parrainage des 64 lycéens franciliens sans papiers au Conseil régional IdF sous la présidence de J.P.Huchon, et en présence d'Atiq Rahimi, prix Goncourt 2008. Parmi eux 16 lycéens des Hauts de Seine ont reçu la protection d'un /e Conseiller régional/e. Quatre témoignages pour dire la vie et les espoirs de tous : Alexandra, régularisée depuis quelques jours, Elvis et Naser, menacés d'expulsion, Abdenour, placé en rétention, soutenu et libéré par la mobilisation de centaines de camarades. *6 mai 2011*

Sous-préfecture d'Antony, 24 mai 2011.

Troisième rassemblement de lycéens en soutien à leurs camarades sans papiers des lycées Jean Monnet de Montrouge et Montesquieu du Plessis Robison. Banderoles, pancartes, les voix plus fortes que la sono. Francine Bavay, conseillère régionale, marraine de Naser, Vincent Gazeilles, conseiller général de Clamart, Juliette Choupin représentant la députée Marie-Hélène Amiable, le président de la FCPE de Clamart, au total entre 70 et 80 personnes et une ambiance d'enfer, vuvuzella, crécelle, slogans. Irad et Vadim, jeunes moldaves venus rejoindre leurs parents en France et Naser, ancien mineur isolé yéménite, déménagé de lycée et caché, car menacé d'être arrêté dans son foyer. De fait, la police est bien

venue le chercher, en vain. Avec eux, Angèle, élève Ivoirienne de Montesquieu, sans papiers et sans ressources. Une délégation a été reçue par la Secrétaire générale de la sous-préfecture et la responsable du service des étrangers, à l'écoute, mais qui se réfugient derrière leur statut de « fonctionnaire »... *Moins de trois heures après la sortie de la délégation, la sous-préfecture fixait par mail des rendez vous aux trois jeunes relevant de sa compétence.*

La bataille de VALMY

Mohamed Abourar, élève du LP Valmy de Colombes, expulsé le 24 janvier 2010 au Maroc, revenu grâce à la mobilisation de son lycée un mois plus tard. Une bataille gagnée, pas encore la victoire totale. Valmy toujours engagé pour la régularisation définitive de Mohamed

Marie est mère de deux filles françaises (22 et 35 ans), grand-mère de deux petits-enfants français. Depuis 2001, elle réside et travaille comme auxiliaire de vie à Vanves (92). Deux jours après le terme de validité de son dernier titre de séjour, elle se présente seule au Service des étrangers d'Antony pour apporter des éléments de dossier. L'employée, après consultation de son écran informatique, lui demande de patienter.

Le temps qu'arrivent deux policiers qui l'embarquent et la placent en garde à vue, un avis préfectoral de reconduite à la frontière (APRF) vient d'être pris. Marie est envoyée au dépôt Cité à Paris le soir même, un vol est affiché pour elle pour le mardi suivant. Son employeur, informé le jour même par la préfecture, la licencie sur le champ.

Dimanche 31 octobre, le juge des Libertés et de la Détention (JLD) estimant, entre autre, que les nombreux amis, parents, soutiens comptaient comme garantie de présentation, l'assigne à résidence et à pointer tous les jours au commissariat.

Le 1er Novembre, 1^{er} jour de pointage, une bonne vingtaine de soutiens se rassemble devant le commissariat de Vanves et accompagne Marie. Deux jours plus tard, Marie en se rendant toujours accompagnée au commissariat, apprend que l'APRF est annulé. Il faudra encore batailler pour Marie soit autorisée à travailler et que la préfecture fasse preuve de la même célérité à en informer son employeur.

Amine Dhan est venu d'Algérie avec sa femme et une petite fille de quelques mois en 2004. Depuis 6 ans, la famille réside à Meudon, Lina (7ans 1/2) est en CE1/Ce2, sa petite sœur Nihal a 3 ans. En avril, Amine contacte RESF. « arrêt » plusieurs fois et relâché, il est toujours sans papiers. Mais il hésite à mobiliser autour de sa situation.

16 mai, nouvel appel d'Amine : il est au CRA de Plaisir ! Plus d'hésitation, il faut informer les parents de l'école. Ceux-ci réagissent en quelques heures, par mails et téléphones, ils rédigent une pétition et la font signer à la porte de l'école. Ilhen, la mère de Lina, est saluée, entourée, on lui témoigne solidarité et sympathie. Une douzaine de parents et soutiens se retrouvent au tribunal administratif, la salle d'audience est remplie, ce que souligne l'avocate commise d'office, en remettant les 400 signatures de pétition au juge. Celle-ci en lit le texte à haute voix, ainsi que les noms et professions des premiers signataires. Soutien convaincant, d'autant plus qu'un parent a pris la parole pour insister sur la visible intégration de la famille. ***Dans l'après midi, Amine sort du CRA, libre, avec l'injonction pour la préfecture de réexaminer sa situation. Rendez-vous sous huitaine, avec les dossiers des deux parents.***

22 février

A ANTONY, une bonne centaine de personnes, en situation tout à fait régulière mais devant renouveler leur titre de séjour, fait la queue chaque jour, certains depuis deux ou trois heures du matin. Pour les demandes d'un premier titre de séjour, c'est le mardi, et seulement quinze tickets distribués. Ceux qui sont seizièmes ou plus gagnent le droit de revenir la semaine suivante...

Cinq lycéens devaient donc se rendre à 4 heures du matin devant la sous-préfecture. Une trentaine d'adultes, parmi lesquels Marie-Hélène Amiable, députée-Maire de Bagneux, Pascale Le Neouanic, conseillère régionale et conseillère municipale d'Antony, des élus de Bagneux et de Malakoff, des militants du RESF et du Collectif de soutien aux sans papiers de Bagneux les accompagnaient. Pour les protéger du froid très vif, une dizaine de tentes avaient été installées devant les marches de la sous-

préfecture ; un camping car faisait office de bar, distribuant café, thé, viennoiseries et crêpes. A partir de 6 heures, une sono diffusait régulièrement Les P'tits papiers chantés par Jane Birkin. La police d'Antony témoigna d'une réactivité admirable : pas moins de quinze fonctionnaires déployés en moins d'une heure, entre 4 heures et cinq

ACCUEIL des ETRANGERS

heures
du matin !

Eblouissant ! Vers 7h30, le commissaire exigeait « la fin de cette occupation non déclarée donc illégale de l'espace public » pour des raisons de sécurité... Autrement dit, le spectacle quotidien de dizaines de personnes passant des heures sous la pluie, la neige, dans le vent et le froid, sans toit, sans sièges et sans toilettes ne trouble en rien la police nationale. C'est normal ! Par contre la vue de

quelques tentes et d'une banderole mobilise dans l'heure deux ou trois dizaines de policiers, des véhicules, des motos... Un symbole !

Les tentes ne furent pas vraiment repliées. Très légères, elles furent simplement portées.

Dans le Parisien du lendemain, le préfet Strzoda réagit très vivement :

« De nombreux sans-papiers sont domiciliés chez des associations implantées dans l'arrondissement d'Antony alors qu'ils n'y vivent pas forcément », déclare-t-il.

« Oui, c'est vrai. Le mardi matin, on voit beaucoup de monde devant la sous-préfecture d'Antony mais, depuis le début du mois, il y a un net afflux d'immigrés. ...Enfin, nous sommes en période de vacances scolaires. Il est normal que le personnel prenne aussi des congés. ». Quant au bâtiment de la sous-préfecture, « il ne permet pas un accueil massif et on ne peut pas pousser les murs. »

VIVRE EN FAMILLE EST LE DROIT DE TOUT ENFANT EXPULSES PAR L'ETAT FRANCAIS LES PARENTS REVIENNENT ET VIVENT ENFIN AU GRAND JOUR

MOHAMED HADDAOUI DE RETOUR AU BOUT DE TROIS ANS DE SEPARATION!

Père de famille marocain vivant à Asnières, Mohamed HADDAOUI avait été débouté en 2006 de sa demande dans le cadre de la circulaire Sarkozy et expulsé le 23/11/2007. *La famille, privée de la présence et des moyens de subsistance du père survit grâce à la solidarité. Le 6 novembre 2009, à la Préfecture de Nanterre, Madame Haddaoui se fait signifier une obligation de Quitter le territoire français, au motif que son mari, expulsé il y a deux ans... vit au Maroc et non en France.* Pétitions, rassemblements, cartes postales envoyées par certaines au chef de l'Etat, interventions d'élus des deux bords restent sans effet. Mohamed tente un long et coûteux retour : échec. Enfin au bout de 3 douloureuses années, il réussit à obtenir un visa espagnol (valable en France) et à rejoindre sa femme et leurs 3 enfants à Asnières. C'en est fini des refus successifs du préfet Strzoda : la famille est régularisée.

Corneliu est né en Moldavie, handicapé à sa naissance. Dans son pays, il n'y a pas de soins accessibles : les soins d'une semaine, insuffisants, coûtent un mois de salaire. Ses parents sont venus en France avec un certificat hospitalier indiquant l'impossibilité de prendre en charge Cornéliu. Dix-huit mois de soins ici et Cornéliu a fait des progrès visibles. Il sourit et parle, mais ne marche pas. Et les autorisations provisoires de séjour, c'est terminé. Le médecin de la DASS considère que l'enfant de 5 ans peut être soigné en Moldavie. Pour ses parents, c'est refus de séjour et OQTF. L'équipe de soins s'est indignée. Au tribunal, le commissaire de la République n'a pas jeté un regard vers l'enfant porté par sa mère. Et le gouvernement se rengorge de sa politique juste et humaine ...

REFUS DE SOINS

MOHAMED ALLOUCHE,

tunisien, marié à Nadia, française, atteinte de surdité totale, avait été expulsé le 7 mai 2009. Un an de mobilisation tenace des montrougiens, réunis chaque vendredi soir au kiosque de la mairie de Montrouge. Après les calomnies du préfet Strzoda sur la réalité de la vie familiale de Mohamed et Nadia, la bataille devient juridique, et en mai 2010, le Conseil d'Etat annule la décision du préfet : « dossier vide ! » Mohamed revient, retrouve sa vie de famille, et du travail. Les vexations que lui inflige l'administration ne sont pourtant pas terminées : il faut batailler pour obtenir le droit de travailler dans son domaine, la sécurité, puis en avril 2011, au moment d'obtenir le titre de séjour tant attendu, il lui faudra venir, trois fois, en vain pour découvrir que l'administration enquête à nouveau sur la « réalité de sa vie familiale ». Routine lui est-il répondu, puis qu'il s'agit d'obtenir un titre de 10 ans ! Surprise ! Espoir ! Encore une fois déçu : le 19 mai, il reçoit un récépissé. On lui assure que le titre sera là, un jour ?

DOSSIER VIDE !

ANDY AVAIT TROIS ANS EN FEVRIER 2007 . quand son père a été expulsé.

Le Plessis-Robinson. Ainarivony RABARISON a enfin pu retrouver sa femme Sylvie et son fils Andy, 7 ans. Pas de papiers, vie brisée pour 4 longues années. Plus de 1 000 signataires avaient réclamé ce retour, le parrainage d'Andy en mairie de Clamart fut l'occasion d'une émouvante cérémonie. Il aura fallu 4 ans pour qu'Ainarivony obtienne le visa de regroupement familial. Quatre années de gâchis pour que le gouvernement remplisse ses quotas....

PROCHAINE FETE DES REGULARISES.

C'est devenu la tradition : les régularisés du 92 sud accueillent ceux qui ne le sont pas encore. Ils ont en commun des années de bagarre, des espoirs déçus, des vies en morceaux qui se reconstruisent, ici.

Pour mémoire, quelques noms, avant de se retrouver tous :
Montrouge - Malakoff -Vanves : Rabbia, mère de deux enfants en France depuis 12 ans, Elisabeth et son mari, péruvien, arrêté en 2009, famille soutenue par la mobilisation des élèves et parents du lycée Victor Duruy (Paris 7ème), refoulée en préfecture en janvier 2011 et obtenait enfin un titre VPF, Mireille, en France depuis 1992, Fatiha attendant depuis 10 ans.

Chatillon : Abdel arrêté et placé en rétention en janvier 2011, et Samah, parents d'Ines en maternelle, plus de dix ans de vie et de présence en France,

Fontenay aux Roses : Frédéric, sa femme et son fils. 5 ans de présence en France mais auparavant plus de dix ans en Belgique

Clamart : trois jeunes mères : Anezaah, mère de Ryan et soeur d'Ahssane lycéen de Bagneux régularisé en 2008 et soutenu devant la sous préfecture par toute sa classe et ses profs, Arusyak, soutenue par le Collège des Petits Ponts, et Marie Claire, recalée en 2006 de la circulaire Sarkozy. En mai, Clamart a fêté en mairie et en musique les familles régularisées.